

## **HONORAIRES DE TRANSACTION**

(dont TVA 20% incluse)\*

< 150.000 €	8% à 12%
150.000 à 300.000 €	6,20% à 5.50%
> 300.000€	5,25 %



# **HONORAIRES LOCATIONS**

(dont TVA 20% incluse)\*

Baux non soumis à la Loi du 6 juillet 1989 et au décret n° 2014-890 du 1er août 2014

Honoraires de visite, constitution	LOCATAIRE	<u>BAILLEUR</u>
du dossier, rédaction de bail	12euros/m²	10% TTC DU LOYER ANNUEL HORS
Honoraires d'Etat des lieux *	3 euros/m²	CHARGES *

<sup>\*</sup>Les états des lieux effectués par acte d'huissier sont à la charge du demandeur

### **Baux Civils**

Honoraires à la charge du Bailleur *	7% TTC du loyer Annuel HC
Honoraires à la charge du Locataire	7% TTC du loyer Annuel HC

## Parkings:

Honoraires à la charge du Bailleur *	150 euros TTC
Honoraires à la charge du Locataire	150 euros TTC

#### Avenants à la demande du Locataire :

Honoraires à la charge du locataire : 150 euros TTC

### **ETAT DES LIEUX DE SORTIE en cas de LOCATION SIMPLE :**

Honoraires forfaitaires de 180 euros TTC à la charge du BAILLEUR

HONORAIRES DE GESTION HT (selon TVA en vigueur)		
Loyers CC	Pourcentage HT* perçu sur les loyers encaissés	
Pour tous les biens	6,5 %	
Garantie de loyers impayés*	2,50%	

<sup>\*</sup>selon Tva en vigueur \*facultative

<sup>\*</sup>en cas de bail meublé , forfait inventaire de 180 euros TTC en sus